

## Encore le Capitaine Provençal

L.-A. Vignerass

Volume 13, numéro 4, mars 1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302007ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302007ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vignerass, L.-A. (1960). Encore le Capitaine Provençal. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 13(4), 544–549. <https://doi.org/10.7202/302007ar>

## ENCORE LE CAPITAINE PROVENÇAL

En 1957, j'ai offert aux lecteurs de la RHAF une étude sur le Voyage de Samuel Champlain aux Indes occidentales, où je faisais état de certains documents espagnols relatifs à l'oncle de Champlain, le Capitaine Provençal, à l'époque où ce dernier était au service de l'Espagne. Dans ces documents, le Capitaine Provençal disait s'appeler Guillermo Eleno ou Elena, et dans l'un d'eux il se déclarait natif de Brouage (3 août 1600).<sup>1</sup>

Depuis, dans cette même revue, M. Marcel Delafosse, archiviste de la Charente-Maritime, a fait paraître un article où il suit la carrière de Guillaume Allène « Provençal » entre les années 1563 et 1584, à l'époque où ce dernier, né à Marseille, résidait à La Rochelle.<sup>2</sup>

Au premier abord, la similitude du surnom « Provençal » et la quasi similitude du nom pourraient faire croire qu'il s'agit du même personnage, et M. Delafosse est bien de cette opinion. Cependant quelques contradictions permettent d'en douter, et on peut se demander s'il n'y a pas eu un Guillaume Allène à La Rochelle et un Guillaume Élane (ou Hélaine) à Brouage. D'abord Guillaume Allène, cité par M. Delafosse, est né à Marseille, tandis que le Guillermo Eleno des documents espagnols se dit natif de Brouage. Il y a aussi la différence de religion et de politique. S'il s'agit du même homme, il faut admettre que le Huguenot farouche soit devenu un Ligueur militant. Il faut admettre une conversion et un revirement complet qui, après tout, ne sont pas impossibles. Entre les documents cités par M. Delafosse (1563-1584) et ceux que j'avais mentionnés (1598-1601), il existait une lacune de quatorze ans qu'il faudrait combler pour résoudre le mystère. J'offre aujourd'hui sur le Capi-

---

<sup>1</sup> L.-A. Vigneras, « Le voyage de Samuel Champlain aux Indes occidentales », RHAF, XI (1957) : 163-200.

<sup>2</sup> Marcel Delafosse, « L'Oncle de Champlain », RHAF, XII (1958) : 208-216.

taine — ou les Capitaines — « Provençal », certains renseignements additionnels que j'ai trouvés l'année dernière à Simancas et qui portent sur les années 1583, 1585 et 1593-1596. Ils permettent de réduire la lacune sans la combler, sans apporter toutefois la solution désirée.

En 1583, la paix régnait officiellement entre la France et l'Espagne ; mais la Cour de France soutenait *manu militari* le prétendant portugais Antonio de Crato, que Philippe II avait évincé en 1590 par une rapide conquête du Portugal. Depuis le désastre de Madère — où Philippe Strozzi, neveu de Catherine de Médicis, avait trouvé la mort — Antonio de Crato vivait réfugié en France. Pris de soupçons, il avait fait emprisonner le pourvoyeur général de sa flotte, Miguel Baez (ou Vaez). Une fois relâché, ce dernier s'était, par vengeance, abouché avec l'ambassadeur d'Espagne à Paris, offrant de se rallier à la cause de Philippe II. Parmi les services qu'il se proposait de rendre au roi d'Espagne, il y avait le suivant.

Antonio de Crato, en janvier 1583, était sur le point d'envoyer à La Mina, colonie portugaise d'Afrique occidentale qui lui était restée fidèle, un navire commandé par un certain « capitaine Provençal ». Ce navire devait ramener en France une appréciable cargaison d'or. Miguel Baez, qui prétendait que le Capitaine Provençal lui devait tout — « es una hechura mia », écrivait-il — proposait que Provençal ouvre une voie d'eau dans son propre vaisseau en enlevant quelques planches, et sous ce prétexte aborde aux Canaries, où les autorités espagnoles, prévenues d'avance, confisqueraient le navire et son trésor.<sup>3</sup>

Il semble qu'il fut donné suite à ce projet, car on trouve à Simancas une *real cédula* accordant le pardon à Miguel Baez et lui promettant la somme de 300.000 maravedis et son admission dans un des ordres militaires, s'il tenait parole et exécutait ce qu'il avait promis.<sup>4</sup> Nous ignorons malheureusement le dénouement de cette affaire. Qui était ce Capitaine Provençal qui semblait prêt à trahir Antonio de Crato pour le compte de

---

<sup>3</sup> Simancas, Estade K. 1561, nos 6 et 8.

<sup>4</sup> Simancas, Estado K, 1447, no 185.

l'Espagne ? Était-ce Guillaume Allène ? Nous savons par M. Delafosse que ce dernier connaissait la route d'Afrique et avait piloté, en 1564 et 1567, des navires au Cap Vert ou la Sierra Leone. Miguel Baez exagérait-il quand il disait que Provençal lui devait tout ? Avaient-ils été en relations d'affaires, et Baez était-il un des nombreux portugais qui commerçaient à La Rochelle ? Ou sommes-nous en présence d'un autre Capitaine Provençal ?

Par contre, pour les documents espagnols de 1585, il n'y a pas de doute, il s'agit bel et bien de Guillaume Allène. C'est alors un gros monsieur, et l'ambassadeur d'Espagne à Paris, Bernardo de Mendoza, parle avec une évidente considération de « Mos. de Alaynes capitan Provençal que ha servido al de Orange » (7 février 1585), et même de « Mos<sup>r</sup>. de Aleyn coronel provençal que sirve a los rebeldes » (9 mars 1585). Guillaume Allène se trouvait alors dans la région de Paris où, en compagnie de Pruneaulx et de M. de Rebus, il servait d'intermédiaire entre les députés des Provinces-Unies et la cour de France. Il s'agissait d'amener les Hollandais rebelles à se déclarer les vassaux de la France et à accepter le gouvernement du duc d'Alençon. Le morceau était dur à avaler, et les négociations échouèrent. L'ambassadeur d'Espagne écrit aussi que « le colonel Provençal » voulait augmenter son régiment de deux mille hommes.<sup>5</sup>

A cette époque, Guillaume Allène était donc un Huguenot farouche, ennemi décidé de l'Espagne, puisqu'il cherchait à induire les Hollandais à rejeter la souveraineté de Philippe II. Or, à ce moment, l'homme sous les ordres de qui Guillermo Eleno devait servir plus tard, Pedro de Zubiaur, était emprisonné à Londres sous l'accusation d'avoir trempé dans l'assassinat de Guillaume d'Orange.

L'emploi de la particule, la forme « Mos<sup>r</sup> de Aleyn » nous révèlent que Guillaume Allène appartenait alors à la noblesse ou était considéré comme tel. Peut-être avait-il été anobli par Henri de Navarre ou par Guillaume d'Orange pour services rendus à la cause protestante. M. Delafosse a signalé qu'en 1576

---

<sup>5</sup> Simancas, Estado K, 1563, nos 25 et 43.

Allène modifie sa signature en y ajoutant une particule. Peut-être est-ce à cette époque qu'il a changé de condition sociale. A moins que l'emploi de la particule ne soit de sa part un emprunt gratuit.

Dans les documents espagnols de 1593-1596, il s'agit sans aucun doute de Guillermo Eleno, le Capitaine « Provençal » du *Brief Discours*. A cette époque, ce dernier résidait à Blavet où il commandait une petite flottille de trois bateaux armés par Francisco de Chavarri, gouverneur espagnol de Blavet.<sup>6</sup> Les navires de Provençal opéraient parfois seuls, ou de concert avec les vaisseaux de haut bord de Zubiaur et les galères de Diego Brochero. Ils se livraient à des opérations côtières et ravitaillaient les postes espagnols isolés. En 1596 ils portèrent secours à la garnison de Primel, et Provençal reçut en récompense la somme de 50 ducats qui lui fut versée par ordre de Juan del Aguila, commandant en chef des troupes espagnoles en Bretagne.<sup>7</sup> Cependant l'occupation principale de Provençal et de ses hommes semble avoir été la course. Selon les ordres reçus de Philippe II, la capture de tout vaisseau catholique était interdite; mais il y avait des occasions fort tentantes, des prises qui paraissaient si bonnes que l'on se gardait d'approfondir la religion ou la politique du bateau capturé; et Provençal et ses hommes commirent de telles dépravations que le duc de Mercœur, chef du parti catholique en Bretagne, protesta auprès de Philippe II, au grand dégoût de Juan del Aguila qui touchait probablement sa part des prises.<sup>8</sup> Sur ordre du gouvernement espagnol, plusieurs navires capturés furent rendus à leurs propriétaires.

Guillermo Eleno Provençal était encore à Blavet en juillet 1598, quand Zubiaur le nomma capitaine du *Saint-Julian* et l'amena avec son escadre en Espagne. Nous retrouvons sa trace à Cadix, Sanlucar, Seville, Pierto de Santa Maria, et même Madère où il se trouvait en août 1600. A cette époque, il commandait la capitane de l'escadre de Zubiaur.

---

<sup>6</sup> Simancas, *Mary Tierra*, 373, 374.

<sup>7</sup> Simancas, *Contaduria Mayor*, 2e epoca, 475.

<sup>8</sup> Simancas, *Estado K. 1598*, no 116.



Le dernier document espagnol relatif à Eleno est une donation faite par ce dernier à Samuel Champlain, le 2 juillet 1601, à Cadix, et rédigée par le notaire Marcos de Ribera (Escribania, no 9). Malheureusement ce document est introuvable. Dans l'*Archivo du Protocolos* de Cadix, où règne le plus grand désordre, le registre de Marcos de Ribera pour l'année 1601 a disparu. Circonstance fort regrettable; car le texte de cette donation — faite peut-être sous forme de testament — nous aurait probablement permis d'identifier le capitaine Provençal sans laisser place à aucun doute.<sup>9</sup>

Pour essayer de résoudre ce mystère, j'offre aux lecteurs de la RHAF, un échantillon de l'écriture de Provençal qui se trouve aux Archives des Indes. Il s'agit de quatre lignes datées du 13 décembre 1598 et signées « giiermon Elena », où il est certifié que Jaques Clas, marin du *Saint Julian*, a cousu un certain nombre de voiles pour ledit navire.<sup>10</sup> Peut-être M. Delafosse voudra-t-il bien fournir quelques lignes de la main de Guillaume Allène, s'il en existe à La Rochelle. Une comparaison des deux écritures pourrait permettre de décider s'il y a eu un ou deux « Capitaine Provençal ».

L.-A. VIGNERAS

---

<sup>9</sup> Cette donation est mentionnée dans un contrat passé en 1625 entre Samuel Champlain et Charles Lebert, Sr du Carlot. Voir, A. Léo Leymarie, *Nova Francia* (1925), I: 80ss.

<sup>10</sup> Archivo General de Indias (Seville), Contratacion 3656.